

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

JH/MB

OBJET

**Affectation du résultat 2024 - Budget annexe Activités Economiques assujetties à la T.V.A**

**DATE  
D'AFFICHAGE**

**04 avril 2025**

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

en exercice

**35**

présents

**23**

votants

**28**

N° D\_20\_2025 (Direction des Finances)

L'an deux mil vingt-cinq, le 31 mars à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 25 mars deux mil vingt-cinq et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. REGUIG, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : M. ASFAUX représenté par Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, Mme CHOISY représentée par M. DERVILLEZ, Mme CORNEILLAN représentée par M. ESPARRAGA, M. STUTZ représenté par Mme MAIROT, Mme ADANUR représentée par M. BELEK, Mme IN représentée par M. REGUIG, Mme LACHEMI représentée par Mme IVAKHOFF, Mme SAINTE ROSE représentée par M. LEMOINE, M. ANKAOUA représenté par Mme PINTO JANEIRO, M. JEGO représenté par M. ALBOUY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER.

Secrétaire de séance : Mme IVAKHOFF.

~~~~~

L'excédent d'exploitation 2024 du Budget des Activités Economiques assujetties à la T.V.A. doit être affecté avant l'élaboration du Budget Primitif 2025.

Le résultat d'exploitation 2024 du budget annexe Activités économiques assujetties à la T.V.A. s'élève à 509 610.88 €. Le solde d'exécution de la section d'investissement avec les restes à réaliser fait apparaître un besoin de financement de 237 375.59 €.

Il est proposé d'affecter cet excédent de fonctionnement de 509 610.88 € :

- en investissement au 1068 pour un montant de 237 375.59 € pour, d'une part, couvrir le besoin de financement après restes à réaliser et pour d'autre part, financer de nouveaux investissements 2025
- en exploitation au 002 pour un montant de 272 235.29 €

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 24 mars 2025.

.../...

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ :  
(7 abstentions : M. ALBOUY, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, Mme PINTO JANEIRO, M. ANKAOUA représenté par Mme PINTO JANEIRO, M. JEGO représenté par M. ALBOUY, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER)

- D'AFFECTER l'excédent d'exploitation 2024 d'un montant de 509 610.88€ au Budget Primitif 2025 aux comptes :

➤ **1068 - Excédent d'exploitation capitalisé :**  
Pour un montant de 237 375.59 €

➤ **002 – Excédent d'exploitation reporté :**  
Pour un montant de 272 235.29 €



Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
  
James CHÉRON